Département de LOIRE ATLANTIQUE

Canton de CHATEAUBRIANT

Commune de LOUISFERT

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers — ***Date de convocation*** : 25 mai 2022

- en exercice : 14 -présents : 10 -absents : 04

Présents :

GUILLOIS Alain, APPER Dominique, BRADANE Sébastien, DENIEUL François
BROUYER Christian, MARTIN Sophie, ROUSSEAU Sabrina
ADAM Magali, JEUSSE Cédric, ORAIN Sébastien
formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : PAGEOT Martine, GUÉRIN Soizic, GUERIF-ROBERT Barbara, CERISIER Jérémy

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

Le quorum étant atteint, Mr Alain GUILLOIS, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné son membre, Mr Cédric JEUSSE, comme secrétaire de séance, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 05 AVRIL 2022**
2. **PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA VOIRIE POUR 2022**
3. **DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Election de la commission d'ouverture des plis**
4. **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION FRANCE ADOT à l'occasion du 5ème tour de Bretagne cycliste des greffés**
5. **REGLEMENT SUR LE TEMPS DE TRAVAIL- Adoption du protocole**
6. **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -Avancement de grade filière technique**
7. **MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A L'AMENAGEMENT D'UNE SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE**
8. **MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET EXTENSION DE LA MAIRIE**
9. **QUESTIONS DIVERSES**
   -Communication des décisions prises par le Maire en application de l'art L1222-22 du CGCT
   -Permanences bureau de vote- Elections législatives des 12 et 19 juin 2022
   -Vidéo de présentation -budget 2022 de la communauté de communes Châteaubriant-Derval

-

2022/05.01- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05-04-2022

Aucune observation n'ayant été relevée, le Conseil Municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 05 avril 2022.

2022/05.02	TRAVAUX SUR LA VOIRIE - PROGRAMME 2022

Le conseil municipal arrête comme suit la liste des travaux à entreprendre sur la voirie communale au titre du programme 2022 pour un montant estimatif de 32 000 € HT et autorise le Maire à lancer la consultation auprès des entreprises :

Rechargement en enrobé

- Rue le Cône : reprise de trottoir
- Rue Sainte Catherine : reprise de trottoir
- Placette du lotissement de la rue de la Grée : réfection de chaussée
- La Rivière Cotteux : réfection de chaussée

Rechargement en bi-couche

- La Treslais : réfection de chaussée

2022/05.03	ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Une seule liste se porte candidate. Le Conseil Municipal décide de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret et après avoir procédé à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, il proclame élus membres titulaires : -1-BROUYER Christian -2- APPER Dominique -3- BRADANE Sébastien et membres suppléants : -1- ADAM Magali -2- DENIEUL François 3- JEUSSE Cédric

2022/05.04	SUBVENTION POUR L'ASSOCIATON FRANCE ADOT 44

Le 5ème tour de Bretagne des greffés (une trentaine de cyclistes) qui aura lieu du 20 au 25 juin 2022, traversera le département de Loire Atlantique en passant par Louisfert le 20 juin 2022, après-midi. Ce sera l'occasion pour le collectif organisateur AMIGO Bretagne dont fait partie l'association FRANCE ADOT 44, de sensibiliser les personnes au don d'organes et de rendre hommage aux familles des donneurs.
A cette occasion le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 300 € à l'association France ADOT 44 , Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains.

2022/05.05	REGLEMENT SUR LE TEMPS DE TRAVAIL- Adoption du protocole

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, vu la délibération du Conseil Municipal du 01 avril 2011 fixant le temps de travail sur la base de 35 h hebdomadaire; vu les avis du comité technique du 29 mars 2022 et du 25 avril 2022, le conseil municipal adopte l'ensemble des modalités relatives à l'organisation du temps de travail, la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet étant fixée à 1.607 heures pour tous les agents. Il adopte également des cycles de travail pour chaque service avec application de la journée de solidarité.

2022/05.06	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'application des lignes directrices de gestion de la collectivité ayant conduit à proposer un avancement de grade au titre de l'année 2022 à un agent du service technique, le conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs de la commune en supprimant un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et en créant un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à compter du 1er juin 2022.

2022/05.07	MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Après avoir entendu le rapport de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal, décide d'attribuer le marché de maitrise d'œuvre à Jérome GUILLOUX – ATELIER D'ARCHITECTURE GAUTIER-GUILLOUX – 1 Bd Emile Combes - 35200 RENNES pour un forfait initial de rémunération pour une mission complète établi à 72 800 € HT, soit 87 360 € TTC.
Mr le Maire est autoriser à signer les documents se rapportant à cette affaire.

2022/05.08	MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA REHABILITATION D'UN BATIMENT EN SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Après avoir entendu le rapport de la commission d'appel d'offres et en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de confier la maitrise d'œuvre à Jérome GUILLOUX – ATELIER D'ARCHITECTURE GAUTIER-GUILLOUX – 1 Bd Emile Combes - 35200 RENNES pour un forfait initial de rémunération pour une mission complète établi à 19 340 € HT, soit 23 208 € TTC.

2022/05.09	QUESTIONS DIVERSES

- **Communication des décisions prises par le Maire en application de l'art L1222-22 du CGCT :**
  - Le conseil municipal prend acte des décisions suivantes prises par le Maire relatives aux marchés passés selon la procédure adaptée :

Date	*Objet*	*Attributaire du marché*	*Montant H.T.*
15/04/2022	Assistance à maitrise d'ouvrage pour le shéma directeur d'assainissement de la lagune	CALLIGEE Nantes (44)	3 950,00 €
27/04/2022	Achat de 4 bacs à fleurs	MAVASA Bonchamp-les Laval (56)	1 832,00 €
27/04/2022	Achat de panneaux de signalisation pour la voirie	MAVASA Bonchamp-les Laval (56)	2 105,63 €
27/04/2022	Travaux de signalisation horizontale sur la voirie	LSP – Orée d'Anjou (49)	1 148,95 €
28/04/2022	Achat de tables et chaises pour la salle Bellevue	CHALLENGER (Valence)	1 667,17 €

- **ELECTIONS LEGISLATIVES des 12 et 19 juin 2022**
  ¨Communication des permanences pour la tenue du bureau de vote

- **Opération Petit-déjeuner - Communication du courrier de l'équipe enseignante**
  L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'attention et le soutien technique et financier qu'elle a apporté à l'opération « Petit-déjeuner » qui s'est déroulée sur quatre matinées du 4 au 8 avril 2022. L'épicerie le Numéro 2 de Louisfert a fourni les produits nécessaires à cette initiative qui a été très appréciée des élèves. 234 petits-déjeuners ont donc été servis pour un montant total de 416,80 €. L'Education Nationale a subventionné cette action à hauteur de 73%.

- **Présentation du budget 2022 de la communauté de communes Châteaubriant-Derval** : https://youtu.be/umNtvlAft0A

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 33

Fait à Louisfert, le 13 juin 2022

Le Maire

Alain GUILLOIS

MAIRIE DE LOUISFERT (Loire-Atlantique)

Affiché le : 14 JUIN 2022